

Débats de la Chambre des communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

L'Orateur: L'honorable W. Ross Macdonald

Le jeudi 20 novembre 1952

OUVERTURE DE LA 7^e SESSION DE LA 21^e LÉGISLATURE

Le Parlement, qui a été prorogé plus tôt ce jour, se réunit de nouveau à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur lit une lettre reçue du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence le Gouverneur général se rendrait à la salle des séances du Sénat à trois heures, aujourd'hui, afin d'ouvrir officiellement la session du parlement fédéral.

Le message suivant est remis par le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

M. l'Orateur et les membres de la Chambre se rendent en conséquence dans la salle des délibérations du Sénat, et à leur retour:

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS

M. Romuald Bourque, député de la circonscription électorale d'Outremont-Saint-Jean, est présenté par le très honorable L.-S. St-Laurent et l'honorable Alphonse Fournier.

M. Lucien Cardin, député de la circonscription électorale de Richelieu-Verchères, est présenté par le très honorable L.-S. St-Laurent et l'honorable Alcide Côté.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très honorable L.-S. St-Laurent (premier ministre) demande à déposer le bill n^o 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter les erreurs j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous reprenez vos travaux comme représentants du peuple canadien à un moment où la tension internationale continue à se faire sentir. Néanmoins, grâce à la ferme résistance de nos troupes et de celles qui combattent à leurs côtés en Corée, grâce aussi à la puissance croissante des forces de la liberté en Europe, il existe certains indices d'une diminution du danger d'un conflit mondial.

Mes ministres sont persuadés qu'une paix durable ne peut être assurée qu'aussi longtemps que les forces réunies du monde libre continueront de s'accroître et de se maintenir.

Les sacrifices de ceux qui participent directement aux opérations de police des Nations Unies en Corée et les angoisses de leurs familles représentent un élément inévitable,—et des plus déplorable,—du prix que nous devons payer pour empêcher une autre guerre mondiale.

Pour faire face aux responsabilités internationales de notre pays, certains de mes ministres prennent part à la septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Comme la tension internationale persiste, vous serez appelés à approuver une mesure législative prorogeant la loi sur les pouvoirs d'urgence et vous serez appelés également à pourvoir à la nomination d'un ministre associé de la Défense nationale.

Mon premier ministre et mon ministre des Finances participeront à une réunion des premiers ministres du Commonwealth qui doit s'ouvrir à Londres à la fin du mois pour l'examen d'importants problèmes économiques et monétaires.

Il a plu à Sa Majesté la Reine de fixer la date de Son couronnement au 2 juin prochain.

Des mesures seront prises pour assurer la représentation du Canada aux cérémonies; on élabore actuellement des plans en vue de la célébration, au Canada, de cet événement historique.

Le Canada jouit, cette année, d'une récolte exceptionnelle de céréales.

La situation économique reste bonne et le niveau du commerce extérieur est élevé. Si les dangers